



Maison des femmes de Paris

Rapport d'activité de l'action « Contre les discriminations multiples et imbriquées » pour l'année 2016

Dans quel contexte et pourquoi cette action ?

Pour l'année 2015 la Maison des femmes avait répondu à un appel à projet de la région et demandé une subvention à la Mairie pour une action contre les discriminations multiples et imbriquées. La demande à la région n'a pas été acceptée, mais celle de la Mairie l'a été : une somme de 2000 euros nous a été versée en juin 2015 par la Direction Départementale de la Citoyenneté et des Territoires. Aussi entre juin et octobre 2015 la Maison des femmes a pu organiser ou contribuer à organiser avec d'autres associations de la Maison des femmes (Femmes migrantes debout et le Rajfire) un atelier sur « femmes migrantes et accès à la formation, le 20 juin 2015, et deux permanences collectives dans le contexte d'arrivées nombreuses de femmes exilées, migrantes, en grande vulnérabilité et ayant un grand besoin d'information sur leurs droits (Permanences collectives sur l'accès au droit le 9 octobre 2015, et sur l'emploi et la formation le 30 octobre 2015).

La Maison des femmes a donc renouvelé pour 2016 sa demande de subvention à la Mairie pour renouveler l'action contre les discriminations par un dossier déposé le 1^{er} décembre 2015 à la Direction Départementale de la Citoyenneté et des Territoires. Cette demande a été acceptée et 1000 euros ont été attribués le 02/06/2016.

Cette action a bénéficié de financements de



Plan

Dans quel contexte et pourquoi cette action ? p.1

Problématique de l'action et thématique choisie, p.2

Les activités réalisées, p.2

Conclusion, p.3



C. Lesselier, mai 2017

Maison des femmes de Paris – 163 rue de Charenton 75012 Paris – Esc 13 – Bloc 4

Tel : 01 43 43 41 13 – mail : maisondesfemmesdeparis@orange.fr

Problématique de l'action et thématique choisie

L'action a été réalisée de février à avril 2016. Le choix a été fait de se centrer sur le thème des discriminations multiples et imbriquées dans l'emploi et le travail.

En effet tant dans l'action « insertion et emploi » de la Maison des femmes que dans celle des associations actives à la Maison des femmes (Femmes migrantes debout, Femmes sourdes solidaires et citoyennes, le Rajfire) cette question des discriminations au travail apparaît comme particulièrement prégnante, et se manifeste de manière très forte l'imbrication de plusieurs discriminations (genre, origine, handicap...) et l'articulation du sexisme et du racisme. Il y a un besoin de mieux comprendre cette notion, de pouvoir identifier les situations de discriminations, et de mieux connaître les dispositifs légaux (Code du travail, code pénal) et les procédures pour y faire face

Cette action se voulait donc interassociative. Les financements sont venus de la MDF grâce à la subvention qu'elle a obtenue, pour la séance de théâtre forum et pour l'interprétariat en LSF, et du Rajfire, qui a financé la représentation de la pièce de théâtre « J'ai trop trimé » et les ateliers juridiques dans le cadre de son action pour les droits des femmes. La chargée de mission accueil et animation de la Maison des femmes, et des militantes bénévoles se sont investies dans cette action. Toutes les activités organisées dans le cadre de cette action étaient gratuites pour les participantes.

Les activités réalisées

Représentation de la pièce de théâtre « J'ai trop trimé » par le Théâtre des Turbulences à la Maison des associations du 12^{ème} arrondissement le 24 février 2016 de 19h à 21h.



Le Théâtre des Turbulences se veut « un théâtre citoyen, engagé et politique ». Il valorise les échanges avec le public et les associations. Créée en 2009, cette pièce « J'ai trop trimé » a été mise en scène Stella Serfaty sur des témoignages recueillis par Nadine Jasmin. A partir de la parole de femmes, elle met en scène des réalités diversifiées, les différentes facettes de la condition des femmes au travail : discrimination, exploitation, hiérarchies, pressions, harcèlements... et des résistances et refus que les femmes mettent en œuvre. Toute une palette de sentiments, d'émotions, de choix, de luttes, transparaît dans cette réalisation.

La représentation était suivie d'un débat avec les comédiennes et la metteuse en scène (voir photographie). Cette soirée a réuni environ 40 participant-e-s. Un groupe de bénévoles (femmes fréquentant la Maison des femmes et participantes des sessions d'accompagnement vers l'emploi) s'est investie dans l'organisation de cette soirée. On peut noter aussi que pour beaucoup de participantes c'était le premier contact avec l'expérience théâtrale, elles ont pu poser des questions sur le jeu des comédiennes, la mise en scène, et pas seulement échanger sur le contenu de la pièce.



AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS MULTIPLES ET IMBRIQUÉES : LES DISCRIMINATIONS DANS L'EMPLOI ET LE TRAVAIL

Nous vous invitons toutes et tous à la représentation de la pièce « J'ai trop trimé » de la compagnie Théâtre des Turbulences. La représentation sera suivie d'un temps de partage et d'échanges.

MERcredi 24 février 2016 DE 19H A 21H
Maison des associations
181 avenue Daumesnil
75012 Paris
M^o Dugommier, ligne 6
ENTREE LIBRE

J'AI TROP TRIMÉ
parole d'une femme
MERCREDI 24 FÉVRIER 2016 DE 19H A 21H
Maison des associations
181 avenue Daumesnil
75012 Paris
M^o Dugommier, ligne 6
ENTREE LIBRE

Les discriminations sont légales, elles sont inscrites par le Code du travail et le Code pénal. Elles sont souvent combinées et se cumulent, une personne peut en être victime pour son origine, son sexe, son âge, son orientation sexuelle, son handicap, sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques physiques, de son apparence ou de sa non-apparence, de son statut, à une époque, une nation ou une classe, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou militantes, de ses convictions religieuses, de son appartenance ethnique, de son lieu de naissance, de son lieu de résidence ou de celui de son conjoint ou de son partenaire, de son statut de salarié ou de son handicap (L. 1133-1 Code du travail). Elles peuvent être multiples et imbriquées.

Il faut les identifier et les combattre, se battre pour les droits et pour l'égalité, porter cette lutte dans l'espace public. Un des espaces où s'exercent des discriminations est celui de l'emploi et du travail.

• Pour en débattre, témoigner, s'exprimer, se former, nous vous proposons d'assister à la représentation de la pièce de théâtre « J'ai trop trimé », suivie d'un temps de partage et d'échanges. Cette soirée est ouverte à tous et toutes.

• Nous proposons ensuite à la Maison des femmes de Paris des ateliers juridiques lundi 29 février et mercredi 3 mars de 18h à 20h et une séance de théâtre forum, qui seront réservés aux femmes affectées par ces discriminations, d'explorer leurs droits et prendre en charge leur action.

Contacts et Infos :
Maison des femmes de Paris
Un espace d'initiatives et de solidarités féministes
163 rue de Charanton 75012 Paris
Tel : 01.43.43.41.13
Mail : maisondesfemmesdeparis@orange.fr
https://www.facebook.com/mdfparis
https://mdfparis.wordpress.com

Séance de théâtre forum à la Maison des femmes lundi 4 avril de 19h à 21h

Cette séance a été animée par Tiphaine Duch, comédienne et coach, qui est investie régulièrement dans les sessions « Défis » pour l'insertion et l'emploi des femmes. 8 femmes ont participé à cet atelier sur des mises en situations professionnelles et la recherche de stratégies pour faire face aux violences et discriminations dans le travail et trouver des moyens pour exprimer leur exigence de droits et affirmer leur estime de soi.

Deux ateliers juridiques à la Maison des femmes lundi 29 février et mercredi 16 mars de 18h à 20h

Ces ateliers ont été animés par Maître Corinne Nicolay-Thibaud, avocate. Le 1^{er} portait sur le thème « identifier les discriminations » et le 2^{ème} « agir contre les discriminations ». Ils ont réuni entre 12 et 14 participantes. L'atelier du 16 mars incluait un interprétariat en LSF et a donc mobilisé des femmes sourdes qui se sont exprimées sur des exemples vécus. L'utilisation d'un vidéo projecteur permettait de transmettre les informations indispensables et de noter en temps réel les questions des participantes et les apports de la juriste.

L'atelier « identifier les discriminations » a permis des prises de parole et des échanges très intéressants sur les critères de discrimination prohibés. Les participantes ont discuté notamment des discriminations liées à l'apparence physique, aux mœurs, au lieu de résidence, à l'âge, des discriminations dans l'accueil effectué dans des services publics, en apportant leur témoignage ou leurs interrogations. La discussion s'est élargie aussi à des questions comme la façon dont des inégalités économiques, la précarité, la marginalisation sont des sources de discriminations, la question du harcèlement au travail... Les discriminations à l'embauche ont été beaucoup documentées, ainsi que la difficulté de les faire reconnaître.

L'atelier « combattre les discriminations » a permis de faire connaître les diverses procédures (pénal, prud'hommes, recours au Défenseur des droits) et de réfléchir sur la façon concrète, dans une entreprise, d'y faire face, à partir d'exemples.

Documentation et outils mis à la disposition des femmes

Contacts avec le service du Défenseur des droits : réception et mise à disposition d'une série de prospectus d'information contre les discriminations

Elaboration d'un document reprenant les dispositions du code pénal, du code du travail et de la loi de 2008 sur les discriminations directes et indirectes

Conclusion

Points forts : un travail de réflexion, d'échanges, de formation et d'information

Points faibles : difficulté de mettre en œuvre une réelle dynamique interassociative, ce qui a aussi fait obstacle à la poursuite de l'action contre d'autres motifs ou d'autres lieux de discriminations, compte tenu aussi de la modestie des financements.

Mais la Maison des femmes demeure très engagée dans la lutte contre les discriminations,



AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS MULTIPLES ET IMBRIQUÉES
LES DISCRIMINATIONS DANS L'EMPLOI ET LE TRAVAIL
à la Maison des femmes de Paris
163 Rue de Charenton 75012 Paris. Tél. 01 43 43 41 13

Les ateliers juridiques
avec
Corinne Nicolay-Thibaud, avocate

Lundi 29 février 2016 de 18h à 20h
Comment identifier les discriminations ?

Mercredi 16 mars 2016 de 18h à 20h
Comment agir contre les discriminations ?

Théâtre-forum
avec
Typhaine D., Comédienne
Lundi 4 avril 2016 de 19h à 21h
Atelier théâtre de partage d'expériences entre femmes, improvisations et de mises en situations professionnelles

Agir contre les discriminations multiples et imbriquées dans le travail



Forum théâtre
avec
Typhaine D.
Atelier de mises en situations professionnelles, d'estime de soi, de partage d'expériences, pour trouver des stratégies individuelles et collectives

Lundi 4 avril 2016 à 19h
à
la Maison des Femmes de Paris
163 Rue de Charenton 75012 Paris. Tél. 01 43 43 41 13
Métro : Reuilly-Diderot (Lignes 1 et 8)



qu'elle conduit au travers de ses actions et de ses projets pour l'insertion et l'emploi des femmes, pour les droits des femmes confrontées au handicap, et au travers de l'action « Une maison des femmes pour toutes », et que portent aussi les associations actives à la Maison des femmes dans le cadre de leurs projets (permanences d'accès au droit, solidarités...)